COMMUNE : SAINT - LYPHARD

Membre de (1) : CAP ATLANTIQUE LA BAULE – GUERANDE AGGLO

Communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par Claude BODET	BODET Claude	BODET Claude
Liste conduite par Claude BODET	CRUSSON Tiphaine	GOULENE – HENRY Dominique
Liste conduite par Claude BODET	COUÉ Roger	BLOMME Bernard
Liste conduite par Claude BODET	GOULENE – HENRY Dominique	RICHOMME Catherine
Liste conduite par Claude BODET	GOURET Raphaël	
Liste conduite par Claude BODET	SAILLANT Christelle	
Liste conduite par Claude BODET	BLOMME Bernard	
Liste conduite par Claude BODET	RICHOMME Catherine	
Liste conduite par Claude BODET	BOCANDÉ Stéphane	
Liste conduite par Claude BODET	DAVERGNE Christine	
Liste conduite par Claude BODET	AMBROSINI Nicolas	
Liste conduite par Claude BODET	LEGAL Claudia	
Liste conduite par Claude BODET	DENIÉ Jean-Claude	
Liste conduite par Claude BODET	ANGER Marie	
Liste conduite par Claude BODET	NICOLAS Maxime - Pierre	
Liste conduite par Claude BODET	CHIFFOLEAU Cécile	
Liste conduite par Claude BODET	ALNO BERNIER Christian	
Liste conduite par Claude BODET	ROUSSEAU Caroline	
Liste conduite par Claude BODET	PROVOST Quentin	
Liste conduite par Claude BODET	FAMBOU YEWO Camille	
Liste conduite par Claude BODET	GAUTHIER Didier	
Liste conduite par Claude BODET	COUPRIE Margaux	
Liste conduite par Claude BODET	MORANTON Bernard	
Liste conduite par Claude BODET	BONNEAU Anita	
Liste conduite par Claude BODET	ROHO Romuald	
Liste conduite par Claude BODET	GOUPIL Sabrina	
Liste conduite par Claude BODET	GUILLARD Jeffrey	
Liste conduite par Claude BODET	BOTZON Myriam	
Liste conduite par Claude BODET	RIVÉ Christophe	

Fait à Saint-Lyphard, le 15 mars 2026

MAIRIE DE SAINT-LYPHARD (Loire-Atlantique)

Le président, *Les représentants des listes de candidats,* *Les membres du bureau,*

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».
(2) A Paris, des conseillers de Paris
(3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.
(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.